



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DE

L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE

DU LEMAN

14 mai 2003

**« MAISON INTERNATIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT »**

GENÈVE

SECRETARIAT ASL : 2, rue des Cordiers, 1207 Genève, tél. 022/736 86 20, fax 022/736 86 82
e-mail : asl@worldcom.ch - site Internet : www.asleman.ch

France : ASL : 6, Avenue de la Patinerie, F-74200 Thonon

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASL DU 14 MAI 2003**

MAISON INTERNATIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, GENEVE

Monsieur Michael Williams, chef du bureau de l'information sur les conventions du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) accueille les membres de l'ASL et sa collaboratrice Madame Céline Reichard présente brièvement la Maison Internationale de l'Environnement (MIE). Ils répondent ensuite aux questions des participants.

Le président, Jean-Bernard Lachavanne, les remercie vivement pour leurs informations intéressantes et pour la mise à disposition de la MIE pour la tenue de l'assemblée générale de l'ASL.

Le président donne ensuite lecture de la liste des excusés avant de rappeler l'ordre du jour.

**1. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
28 MAI 2002**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité avec une abstention.

**2. RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2002-2003 ET PROJETS ET ACTION
POUR 2003-2004**

a) du président Jean-Bernard Lachavanne, voir page 4 et 18

**b) du responsable du groupe français et vice-président Alain Gagnaire,
voir page 17**

**3. RAPPORT DU TRESORIER ET DES VERIFICATEURS DES COMPTES POUR
L'EXERCICE 2002**

3.1. Max Rien, trésorier, présente en détail les comptes de l'ASL pour l'exercice 2002. Comme on pouvait le prévoir, cette année encore, l'ASL a enregistré un nouveau déficit: CHF 14'792.86, en raison de l'absence de soutiens importants (à part le pourcent culturel Migros) pour la phase "contrôle" de l'Opération Rivières Propres. L'ASL a donc puisé dans ses réserves et devra malheureusement encore le faire en 2003, si de nouvelles sources de soutien ne peuvent être trouvées pour terminer ce contrôle.

Sont ensuite remerciés :

- les grands donateurs ASL/ORP 2002

	FS		FS
Fondation Hans Wilsdorf	32'000.--	Municipalité de Lutry	2'000.--
Ville de Genève	30'000.--	Mairie de Vandoeuvres	1'400.--
Stern Philippe – Patek Philippe S.A.	21'000.--	Firmenich Pierre-Yves	1'000.--
Egli Jean-Christophe	10'000.--	Fondation Pierre Demaurex	1'000.--
Migros Kulturprozent	10'000.--	Nestlé S.A. Nestec SA	1'000.--
Bertarelli Ernesto	5'000.--		

- les donateurs ASL/ORP 2002 ayant versé entre 200 et 900 francs suisses

Privés : Pierre Arnoux, Rémy Blanc, William Blanc, Anne Bonna, Wolfgang Broell, Jean-Pierre Buhler, Olivier Constantin, Philippe Dutoit, Philippe Frey, Anne-Claude Froidevaux, Iris Haldemann, Giovanni Lanzi, Urs Lindt, Roma Kuebel-John, Marc Maillefer, Suzanne Mauron, Patrick Odier, Daniel & Caroline Ossent, Anne-Françoise Perrot-Julmy, Charles Pictet, Irène Pictet, Jean-François Pictet, Michel Pictet, Pierre Pictet, Christine Piuz, Françoise Ray, Dominique & Claire-L. Rochat-Emery, Jacques-M. Roland, Vladimir Velebit, Philippe Verdon.

Etablissements : Centrapriv Genève SA, Generali Assurances, Hôtel du Lac, IKEA S.A., Imprimerie des Bergues, Medieval Int. SA, Eric Meylan SA, Steiner SA, Walter-und-Bertha-Gerber Stiftung

Communes : Bernex, Bogis-Bossey, Ville de Carouge, Céligny, Douvaine (F), Dully, Founex, Perroy, Plan-les-Ouates, Port-Valais, Saint-Prex, Sierre

Institutions/associations : Club subaquatique, Cruising Club de Suisse, Cuypers & Maret SA, De Rahm Holding & Cie, Dupont Sailing Club, Société de Sauvetage « Le Vétéran »

3.2. Monsieur Paul Bagnara lit ensuite la déclaration des vérificateurs des comptes, certifiant que les comptes 2002 sont conformes et le bilan 2002 exact.

4. DISCUSSION ET VOTE DES RAPPORTS, DECHARGE DU COMITE

Les rapports sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité. L'assemblée donne donc décharge au Comité.

5. PRESENTATION DES MEMBRES EN VUE DE L'ELECTION DU NOUVEAU COMITE 2003 - 2004

Tous les membres du précédent comité sont candidats à l'élection plus un nouveau : Daniel Ossent, membre bénévole actif dans le domaine informatique.

6. ELECTIONS

- 6.1. du Comité : tous les candidats au Comité sont élus à l'unanimité sans abstention. Voir Comité 2003/2004 ci-dessous.
- 6.2. des vérificateurs des comptes : Messieurs Paul Bagnara et Claude Rey acceptent d'assumer à nouveau cette fonction. Les deux candidats sont élus à l'unanimité sans abstention.

Les membres et le comité, après avoir consulté de la documentation mise à disposition par la Maison Internationale de l'Environnement, se déplacent au restaurant pour le dîner, occasion de faire des rencontres et d'échanger des points de vue.

COMITE 2003 – 2004

<u>Président</u>	<u>Membres</u>	
Jean-Bernard LACHAVANNE Hydrobiologiste Confignon, Genève	Guy BARROIN Hydrobiologiste Thonon-les-Bains, France	Olivier GOY Géographe Avusy, Genève
<u>Vice-Présidents</u>	Catherine CHATELAIN Ingénieur génie rural Genève	Jean-Pierre GRAZ Avocat Genève
Alain GAGNAIRE Ingénieur, informaticien Thonon les Bains, France	Mikaël COMTE Géographe Genève	Raphaëlle JUGE Biologiste Chêne-Bougeries, Genève
Yvette PITTET-CROT Secrétaire Gland, Vaud	Jean-Pierre COTTING Représentant Pully, Vaud	Michelle MOSER Géographe Genève
<u>Secrétaire générale</u>	Eric DOELKER Pharmacien Conches, Genève	Daniel OSSENT Informaticien Conches
Gabrielle CHIKHI-JANS Lic. Sciences sociales Genève	Jean-Marcel DORIOZ Agronome Publier-Evian, France	Pierre PIGUET Confignon, Genève
<u>Trésorier</u>	Pierre-Alain GIVEL Notaire Tolochenaz, Vaud	Jean-Claude PRAZ Biologiste Saillon, Valais
Max RIEN Expert-comptable Sciez, France		Gilles RUDAZ Géographe Genève

RAPPORT D'ACTIVITE 2002-2003

Jean-Bernard LACHAVANNE, président

J'ai le plaisir d'ouvrir la 23ème Assemblée générale de l'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL) et, au nom du comité, je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue et vous remercie de vous être déplacés si nombreux jusqu'à la MAISON INTERNATIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ce soir.

Les grandes actions menées depuis plusieurs années par l'ASL avec le concours de très nombreux bénévoles ont été poursuivies au cours de l'année écoulée. Elles s'inscrivent dans trois grands domaines d'action : la recherche, l'information et l'éducation, ainsi que la promotion. Et nous pouvons ajouter un quatrième chapitre cette année que l'on pourrait intituler aide au développement.

RECHERCHE

Opération Rivières Propres (ORP)

Cette opération phare de l'ASL, lancée en 1990 au Comptoir Suisse à Lausanne, a atteint son premier objectif ambitieux : l'achèvement de la phase de recensement des rejets sauvages et des déchets polluants sur l'ensemble des rivières du bassin lémanique.

Si l'annonce de cette campagne était accueillie au départ avec un scepticisme affirmé, prudence toute helvétique, douze ans après, nous constatons avec une très grande satisfaction que les témoignages des autorités tant communales, cantonales, départementales que fédérales ne manquent pas pour saluer le travail important et utile accompli par l'ASL.

C'est que l'ORP est exemplaire à plus d'un titre. Outre les informations concrètes, directement utiles qu'elle apporte aux administrations qui disposent ainsi d'informations fiables pour assainir les rejets polluants débusqués, cette opération présente des dimensions d'information, d'éducation et de sensibilisation du public, en particulier des jeunes.

Elle a permis notamment de faire prendre conscience à la population lémanique de la situation en matière de pollution des eaux et surtout des efforts à consentir pour maîtriser les nombreux rejets ainsi mis en évidence.

Ainsi, après avoir présenté les résultats de nos investigations sur le territoire du canton de Vaud en juin 1999, ceux de la Haute-Savoie en novembre 1999 et ceux du Bassin franco-genevois en avril 2000, ceux du Valais ont été présentés en 2002.

Le bilan global de cette action est extrêmement positif. Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- **315 rivières étudiées représentant plus de 8'300 kilomètres de cours d'eau investigués, soit plus de 16'000 kilomètres de rives, car il a bien fallu dresser l'inventaire des rejets sur les deux rives**
- **20'143 tuyaux recensés, localisés et analysés**
- **6'077 rejets identifiés comme polluants ou suspects de pollution.**

En ce qui concerne les déchets qui souillent le lit et les berges des rivières, plus de 7'400 dépôts de toute nature ont été localisés et des campagnes de nettoyage ont été initiées dans plusieurs communes grâce à l'intervention de l'ASL.

Tous ces résultats ont donné lieu à la confection de 985 dossiers très documentés adressés aux administrations communales (493), cantonales et départementales.

Comme déjà indiqué dans les rapports d'activités précédents, l'ASL a été en mesure de réaliser ce travail titanesque, grâce tout d'abord aux nombreux bénévoles qui, au début de l'opération surtout, se sont mobilisés pour partir à la chasse des rejets polluants sauvages et des dépôts de déchets. Nous les en remercions chaleureusement. Bien entendu, des remerciements tout particuliers sont à adresser aussi à Olivier Goy, aidé de Florence Widmann pendant plusieurs années, pour l'excellent travail effectué et leur disponibilité ainsi qu'aux nombreux auxiliaires - nous remercions particulièrement Philippe Spiess et Yvan Karaman - qui ont rassemblé, analysé les nombreuses données collectées, et préparé avec beaucoup de soin et de sérieux les dossiers transmis aux communes et aux administrations suisses et françaises pour qu'elles mettent tout en œuvre pour que les rejets polluants et les dépôts de déchets recensés et localisés soient assainis dans les meilleurs délais.

Signalons que la collaboration avec l'immense majorité de ces administrations a été excellente.

Plusieurs d'entre elles ont d'ailleurs pris la peine de prendre contact avec l'ASL afin de s'informer plus en détail des problèmes mis en lumière par l'*Opération Rivières Propres* ou organiser des actions de nettoyage des déchets. En outre, un grand nombre d'entre elles nous ont informés des suites qu'elles entendaient donner pour régulariser la situation et contribuer ainsi à la lutte contre la pollution des rivières et du Léman. Enfin, certaines d'entre elles ont contribué au financement de l'Opération et nous les en remercions.

Localiser et qualifier un rejet polluant c'est déjà bien, mais contrôler que l'assainissement a effectivement été réalisé par les communes est encore mieux. C'est s'assurer que les efforts énormes consentis par l'ASL ont porté leurs fruits, qu'ils ont été pris en compte par les administrations et qu'une meilleure maîtrise des pollutions qui souillent les rivières et le lac est effective.

Nous avons donc commencé à mettre en œuvre cette phase de vérification qui vise un double but :

- celui de vérifier que les administrations ont fait bon usage des informations fournies par l'ASL, en d'autres termes de vérifier qu'elles ont bien mis en œuvre les moyens nécessaires pour assainir les rejets polluants et les dépôts de déchets,**
- mais aussi celui de mettre en évidence les efforts consentis par les communes puisqu'il avait été prévu au départ de décerner un prix à la ou aux communes les plus méritantes en matière d'assainissement des eaux usées et de maîtrise des pollutions.**

Il n'est évidemment pas possible de vérifier que l'assainissement de chacun des 6077 rejets polluants recensés par l'ASL a été effectué depuis que nous les avons signalés. Aussi, afin de se faire une idée générale de l'état de l'assainissement des rejets débusqués par l'ASL, nous sommes-nous adjoints la collaboration d'un statisticien de l'EPFL pour nous aider à déterminer le nombre de tuyaux à contrôler pour obtenir des résultats statistiquement significatifs

Nous n'avons pris en compte, dans une première phase, que les rejets incontestablement polluants (266 tuyaux à vérifier pour obtenir des résultats statistiquement significatifs sur un total de 2'254 classés dans cette catégorie).

Les premières vérifications effectuées (un grand merci au passage à toutes les personnes qui ont collaboré à ce travail, en particulier à Jean-Pierre Cotting, les membres de CREALP en Valais, Elodie Sumereau, Iona Bouvier, Olivier Perillat ainsi qu'à la Migros pour son aide financière), mettent en évidence que seul le tiers environ des rejets contrôlés a été assainis depuis que nous avons adressé les résultats de l'ORP, ce qui n'est pas énorme si l'on met ce résultat en regard des dispositions de la loi qui prévoyaient, avec un délai fixé à 1987 côté suisse du bassin versant du Léman, que les eaux usées ne devaient pas être rejetées sans épuration dans la nature.

Ce premier constat nous interpelle et nous réfléchissons actuellement à la meilleure manière à utiliser pour poursuivre notre action de lutte contre la pollution.

Faut-il utiliser la manière forte en invoquant fermement les dispositions de la loi qui nous autoriserait à déposer plainte ou ne vaudrait-il pas mieux explorer d'autres approches auprès des communes, comme par exemple l'instauration d'un dialogue pour les amener à prendre les dispositions nécessaires pour assainir les rejets polluants? Dans un cas comme dans l'autre, cela nécessitera des moyens financiers et en personnel et nous devons bien évaluer le pour et le contre des options qui se présentent.

Afin de nous aider à nous positionner par rapport au choix de la stratégie à adopter, nous avons rencontré le Bureau élargi de la Sous-commission technique (SCT) de la CIPEL en février dernier. Nous devons maintenant prendre en considération les réflexions émises lors de cette réunion. Les choses ne sont pas simples et nous devons réfléchir aux moyens à utiliser pour s'inscrire le mieux possible et avec la plus grande efficacité et les meilleures chances de succès possible, bien entendu en complément des actions entreprises par les administrations cantonales et départementales, tout en tenant compte des particularités locales et de la mise en place des PGEE, (Plan Général d'Evacuation des Eaux) à l'échelle des communes suisses. Affaire à suivre donc.

Pour terminer avec ce chapitre, je tiens en votre nom à vous tous, à remercier chaleureusement les sections vaudoise, genevoise et valaisanne de la Loterie Romande, pour le soutien financier important et sans faille qu'elles ont accordé depuis plusieurs années à l'ASL, soutien, sans lequel nous n'aurions tout bonnement pas été en mesure de mener à terme cette opération. Merci encore aux nombreux bénévoles ainsi qu'à l'équipe de l'ASL.

Opération Léman Rives Propres (OLRP)

C'est en 1996, grâce à la collaboration de la Fédération Suisse des Sports Subaquatiques, en particulier sa "Section Léman », que l'ASL a pu lancer l'Opération Léman Rives Propres, opération sœur de l'Opération Rivières Propres. Grâce à l'énergie et à la ténacité déployées par Jean-Pierre Wolf, ingénieur et plongeur, depuis 1999, cette opération a atteint sa vitesse de croisière. Malgré les aléas dus à une météo pas toujours très favorable et une visibilité sous l'eau souvent défailante qui ont obligé les plongeurs à reporter leurs sorties ou à retourner une nouvelle fois sur le terrain, Jean-Pierre Wolf ne se décourage pas. Grâce à la mobilisation de plus de 50 clubs de plongée, le bilan se présente comme suit à ce jour:

sur un total de 357 secteurs de rives délimitées, l'inventaire des rejets effectué en plongée est complètement terminé sur 118 secteurs (59 kilomètres de rives).

Soit 118 secteurs (59'000 mètres)

380 rejets recensés

38 rejets suspects de pollution

Sachez que les communes suivantes ont déjà reçu des dossiers détaillés : Bursinel, Crans près Céligny, Cully, Dully, Founex, Grandvaux, Epesses, Montreux, Morges, Paudex, Perroy, Port-Valais, Prangins, Préverenges, Pully, Rivaz, Rolle, Saint-Gingolph, Saint-Saphorin, Tannay, Tolochenaz, Vevey, Villeneuve, Villette, Veytaux et Noville.

A notre grande satisfaction, seuls 38 rejets se sont révélés suspects de pollution sur les 380 recensés. Ce nombre relativement modeste s'explique en partie par le fait qu'ils sont plus difficiles à repérer sous l'eau (effet de dilution), mais aussi parce qu'il y en a probablement moins que dans les rivières, les propriétaires riverains ayant un intérêt évident à ce que les eaux usées ne soient pas rejetées directement à proximité de leur propriété.

Comme pour *l'Opération Rivières Propres*, l'Office fédéral de l'environnement nous a adressé ses remerciements et salué l'utilité de l'action de l'ASL, utilité qui va d'ailleurs au-delà du recensement des rejets polluants, puisque nous nous sommes rendu compte que la localisation très précise des canalisations fournie par l'ASL peut aussi servir aux communes et aux cantons pour l'établissement des cadastres dans le cadre du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) qu'elles doivent élaborer.

Un très grand merci à Jean-Pierre Wolf pour son inlassable travail et pour le sérieux avec lequel il fait avancer cette opération ainsi qu'à tous les clubs et plongeurs qui se mobilisent en faveur du Léman.

Charte de l'eau de la région lémanique Année internationale de l'eau

A l'issue d'un Atelier de réflexion sur la gestion des ressources en eau de la région lémanique tenu en 1998 à l'Université de Genève, que nous avons organisé au sein du Laboratoire d'Ecologie et de Biologie Aquatique, en collaboration avec l'Observatoire Mont-Blanc-Léman et la Fondation du Devenir, il était apparu en conclusion de cette journée qui réunissait plus de 80 personnes, tous acteurs de la gestion de l'eau de la région lémanique en Suisse et en France, que la préparation d'une Charte de l'eau de la région lémanique pouvait constituer une première étape importante pour faire évoluer la gestion actuelle des ressources en eau dans cette région vers une gestion plus globale, plus intégrée et transfrontalière, telle que prônée dans l'Agenda 21, programme d'actions multisectoriel pour le XXI^e siècle adopté au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992.

Cette proposition partait du constat que les ressources en eau sont actuellement gérées de manière très sectorielle et hétérogène au sein de la région lémanique, cela pour des raisons à la fois géographiques, politiques, juridiques et administratives:

- la géographie physique et humaine,
- les types de réservoirs (sources, lac, nappes souterraines),
- la disponibilité de la ressource (quantité, qualité, accessibilité),
- l'organisation politico-administrative : nationale, cantonale, départementale, régionale, communale,
- les types de besoins et leur importance (ménages, agriculture, industrie; besoins ville-campagne),
- la stratégie développée pour lutter contre la pollution des eaux et la dégradation des écosystèmes aquatiques et la différence culturelle de perception de la problématique de l'eau.

Raphaëlle Juge et moi-même, assistés par un groupe de travail d'une quinzaine de personnes, avons conçu un projet de charte comme un outil d'intégration, de modernisation et d'amélioration de la gestion des ressources en eau dans la région lémanique, prenant en compte les aspects sociaux, économiques et environnementaux. Fin 2001, après de nombreuses réunions et échanges de correspondance, un premier projet de charte a fait l'objet d'une consultation auprès de différents acteurs concernés par la gestion de l'eau. Leurs remarques ont été intégrées dans le projet de texte.

Le manque de ressources financières nécessaires à la poursuite de cette action et divers problèmes nous ont obligé à mettre momentanément en veilleuse cette action mais nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer que grâce à un don important octroyé à l'ASL par la Banque Pictet et Cie pour la récompenser de son action en faveur du Léman, ce dont nous la remercions chaleureusement, nous pouvons aller de l'avant.

Ce soutien généreux, accordé dans le cadre des manifestations que cette banque organise à l'occasion de son bi-centenaire en 2005, permet non seulement de pouvoir organiser une large consultation auprès des acteurs de l'eau de la région lémanique, mais encore, ce que nous souhaitons depuis de nombreuses années, mener une étude relative à l'impact de l'homme sur les ressources en eau de la région lémanique et surtout d'organiser des Etats généraux de l'eau de la région lémanique qui auront lieu ainsi en 2005.

L'organisation de ces Etats généraux est déjà bien avancée. Un programme provisoire a été élaboré et des Conseillers d'Etat des cantons de Genève, Vaud et Valais ont déjà accepté de faire partie du Comité d'honneur de cette grande manifestation. Nous attendons la participation de très nombreuses personnes (représentants des quelque 500 communes composant le bassin versant du Léman et le bassin genevois, des organisations socio-professionnelles et des associations de protection de la nature et de l'environnement).

Au cours des deux prochaines années, cette action va mobiliser une bonne partie des énergies de l'ASL qui assurera la coordination des consultations et l'organisation de cette grande manifestation.

Contrat de Rivières Commission de Biodiversité Conseil de l'Environnement

Par l'intermédiaire de plusieurs des membres du comité, l'ASL participe activement, de manière directe ou indirecte, à l'élaboration des politiques en matière de gestion des eaux et de protection des écosystèmes aquatiques de la région lémanique.

L'ASL a été désignée par « Coordination Rivières », collectif des associations françaises et suisses agissant dans le bassin genevois, comme représentant auprès des communautés de communes du Pays de Gex pour l'élaboration des Contrats de rivières, comprenant la Versoix et le Vengeron, processus auxquels sont associés les élus, les administrations, les associations, les professionnels de l'eau et habitants.

De l'autre côté du lac, l'ASL est associée à l'élaboration des contrats de rivières englobant les cours d'eau situés entre Thonon et Hermance.

Les contrats de rivières sont des protocoles d'accord entre la Suisse et la France par lesquels les communes d'un bassin versant s'engagent à développer une politique d'amélioration de l'état des cours d'eau. Au cours d'une dizaine de réunions où l'ASL était représentée par Alain Gagnaire, Olivier Goy et Jean-Marcel Dorioz, les questions d'assainissement et de qualité des eaux, ainsi que des problèmes d'hydraulique ou paysagers ont fait l'objet de propositions d'action.

D'autres membres du comité de l'ASL, parfois sous d'autres casquettes participent aux débats entourant la définition des politiques environnementales, telle par exemple Raphaëlle Juge, membre du comité de l'ASL, qui représente Coordination Rivières à la Commission de la Biodiversité du Canton de Genève, ou votre serviteur qui siège au Conseil de l'environnement du Canton de Genève et préside depuis cette année la Commission chargée du suivi de l'application du Concept cantonal de protection de l'environnement.

INFORMATION

L'ASL a participé à de nombreuses manifestations organisées dans le bassin lémanique, avec sa documentation et ses panneaux d'exposition présentant ses activités, en particulier celles liées à *l'Opération Rivières Propres* et à *l'Opération Léman Rives Propres*.

Citons, entre autres, notre participation active, avec la présence de plusieurs membres du comité, à la journée « environnement » du Collège Calvin à Genève en 2002 ou encore, à l'occasion de la Journée internationale de l'eau le 22 mars dernier, des stands animés par une trentaine de bénévoles de l'ASL tout autour du Léman: Genève, Nyon, Morges, Lausanne, Vevey, Thonon. La prochaine grande manifestation à laquelle nous participerons sera "La Nuit de la Science" le 5 et 6 juin prochain dans le parc "La Perle du Lac" à Genève.

Le magazine trimestriel “Lémaniques”

Le trimestriel *Lémaniques*, vitrine et outil de communication le plus important de notre association, est tiré à 10'000 exemplaires et distribué à tous nos membres ainsi qu'à un large public comprenant les communes lémaniques, les élus, les écoles, les professionnels du tourisme, de la santé, des associations, des navigateurs, des riverains, etc. selon le sujet traité.

Afin de nous libérer des soucis financiers concernant cette publication, nous avons adressé il y a deux ans une demande de soutien financier à la Fondation Hans Wilsdorf qui avait accepté de prendre en charge les frais de publication. Nous avons la grande joie de vous annoncer que cette année encore, la Fondation Hans Wilsdorf renouvellera son soutien généreux. Qu'elle en soit vivement remerciée.

Depuis la dernière A.G. vous avez reçu quatre numéros :

- le n° 44 apportait quelques éléments de réponse à la question : Objectif lac sain ! Pour qui ? Pour quoi ?**
- Le no 45 résumait les liens qui unissent le Léman et les hommes dans la région lémanique et rappelait que trop d'algues dans le Léman signifie également trop de phosphore dans l'eau**
- Le no 46 abordait la problématique des risques liés aux inondations-catastrophes susceptibles de se produire dans la région lémanique**
- Le no 47 présentait le projet d'agrandissement et d'amélioration du système d'eau potable de la communauté d'Indiens de Caluqui au bord du lac San Pablo en Equateur, réalisé grâce aux fonds récoltés par l'ASL à l'occasion de Noël 1995.**

Grâce à Pierre et Jacques Chevalier de l'imprimerie des Bergues à Carouge, notre journal trimestriel est devenu plus attractif. Mais bien entendu, le plus grand mérite en revient à la rédactrice responsable, Raphaëlle Juge.

Je voudrais remercier spécialement, en notre nom à tous, Raphaëlle Juge de son engagement et pour la qualité du travail qu'elle effectue bénévolement. Bien que modeste, *Lémaniques* est un journal, vous en conviendrez tous, de très bonne tenue rédactionnelle et graphique. On a pu ainsi voir que l'ASL peut informer sur les sujets les plus ardues, tout en faisant sourire ses lecteurs.

NAVIGUER SANS DIVAGUER

Un guide environnemental à l'usage des navigateurs

L'ASL et le bureau MANECO se sont basés sur le mémoire de Vincent Gilliod, qu'ils avaient soutenu financièrement lors de la préparation de son mémoire intitulé : « Guide environnemental à l'usage des propriétaires de bateaux », pour mettre en chantier la préparation d'un guide environnemental destinés aux navigateurs du Léman.

Grâce à la proposition de Maneco, l'ASL a pu réaliser un projet qu'elle nourrissait depuis plusieurs années et nous avons le plaisir de vous annoncer que ce guide sortira de presse prochainement et sera distribué à tous les navigateurs du Léman d'ici l'été prochain.

Grâce à une maquette très attractive conçue par notre dessinateur fétiche EXEM, nous avons pu mener une recherche de financement justifiée et documentée. L'ASL a trouvé un premier appui financier très important en la personne de Philippe Stern, navigateur et amoureux du Léman qui a réussi à entraîner dans son sillage Ernesto Bertarelli, Alinghi suivant Pen duick au plus près, suivi de Pierre-Yves Firmenich, financièrement s'entend.

Ces soutiens financiers, s'ils ne permettaient pas de couvrir la totalité des frais nécessaires à la publication et à la distribution du guide, ont néanmoins permis, dans un premier temps, d'initier les premières étapes (rédaction de textes vulgarisés avec l'aide du bureau Maneco, recensement actualisé des installations mises à disposition dans les différents ports lémaniques et réalisation des premières illustrations par EXEM).

Vu l'intérêt du projet, le comité de l'ASL a décidé de prendre le risque de devoir prendre en charge le complément financier indispensable tout en recherchant des financements complémentaires. Bien lui en a pris puisque le Département de l'Intérieur, de l'Agriculture et de l'Environnement (DIAE) du canton de Genève lui a octroyé un montant de Fr. 10'000.- pour ce projet, ses homologues vaudois Fr.5'000.- et valaisan Fr.2'500.-

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le guide sortira de presse au en juin prochain et sera distribué ensuite par les services des administrations aux navigateurs du Léman. Une belle façon de marquer « l'Année internationale de l'eau ».

Conférences publiques, débats, colloques

Comme au cours des années précédentes, plusieurs membres du comité et du secrétariat se sont mobilisés pour présenter des conférences, monter des expositions, participer à des débats publics, accorder des interviews à la presse écrite et télévisée ou représenter l'ASL en diverses occasions.

Au cours de l'année écoulée, notre association a été présente dans une vingtaine de manifestations dans les différentes régions du bassin lémanique, profitant de sa présence pour sensibiliser les participants aux problèmes de la protection des eaux du Léman et des rivières contre la pollution.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées au cours de l'année, en particulier à Guy Barroin, Jean-Marcel Dorioz, Alain Gagnaire, Olivier Goy, Raphaëlle Juge et Jean-Claude Praz pour leur engagement et leur disponibilité.

Journées passeports-vacances et camps de vacances

Comme chaque année, l'ASL a organisé, avec la collaboration des services de la jeunesse et des loisirs du canton de Vaud, des journées de passeports-vacances destinés aux jeunes de 12 à 15 ans à Lausanne et à Morges. Nous remercions pour leur aide Pierre-Alain Givel et Jean-Pierre Cotting, membres de notre comité, Yann Beyer, Elodie Sumereau et Iona Bouvier.

En outre, l'ASL a organisé en été 2002, conjointement avec le Service des loisirs du Canton de Genève, un camp de vacances d'une semaine à la Maison de la Grève à Versoix sur le thème "Le Léman, un labo vivant" pour les jeunes de 9 à 13 ans. Le camp aura à nouveau lieu cet été du 27 juillet au 1^{er} août. Signalons que ce camp, bien qu'organisé par le Canton de Genève est exceptionnellement ouvert à tous les enfants résidents dans le bassin lémanique. Les jeunes de Genève, Vaud, Valais et de France voisine peuvent donc en bénéficier.

Ce camp a eu beaucoup de succès, notamment grâce à Florence Widmann qui l'a bénévolement dirigé et qui communique son enthousiasme aux jeunes. Merci également à Elodie Sumerau et Iona Bouvier qui l'ont aidée durant cette semaine ainsi qu'à toutes les autres personnes qui se sont mobilisées à titre bénévole : Maxime Prevedello, président de l'Association Genevoise des Sociétés de Pêche qui offre une sortie matinale en bateau avec ses collègues, Walter Wildi et ses collaborateurs de l'Institut Forel à Versoix, le Conservatoire et jardin botanique de Genève, le Collège des Voirets, le Musée du Léman à Nyon et Philippe Koller et ses collègues de la Station d'épuration d'Aire à Genève.

L'ASL sur le WEB

Grâce à Michel Maillard, l'ASL a sa page Internet depuis 1998. Le site rencontre un grand succès puisqu'il a reçu des milliers de visiteurs depuis sa création. Depuis l'année 2001, Daniel Ossent a repris le flambeau. Il a déjà préparé une nouvelle maquette pour le site de l'ASL pour le rendre encore plus attractif.

Bien entendu, l'existence de notre site a pour conséquence un afflux de demandes de renseignements, de précisions, de propositions de toutes sortes auxquels le secrétariat essaie de faire face. Merci à Yves Longchamp qui oppose une résistance sans faille aux virus tous atypiques qui tentent de contaminer nos ordinateurs ainsi que pour ses multiples interventions pour dépanner le secrétariat et rendre possible « l'impossible », sans oublier Nicolas Frautschi qui nous a également fait bénéficier de ses compétences informatiques.

Un grand merci pour toutes ces aides précieuses.

PROMOTION

L'ASL assure sa promotion à travers les actions qu'elle développe, les documents qu'elle diffuse, en particulier son magazine "*Lémaniques*", divers envois adressés à des publics-cibles et à travers son site Internet.

Comme l'année passée et malgré toutes les activités déployées - (le secrétariat à lui seul a adressé plus de 50'000 envois au cours de l'année écoulée) - l'effectif de nos membres a tendance à diminuer. Nous comptons actuellement quelques 5500 membres alors que nous étions plus de 6000 membres il y a cinq ans. Pour stopper cette érosion, nous avons organisé des campagnes de recrutement en 2002: médecins et dentistes valaisans, genevois et vaudois. Nous devons encore effectuer d'autres campagnes afin de nous donner les moyens de poursuivre notre action dont la nécessité est évidente.

Les jeunes du comité de l'ASL, aidés du non moins jeune, en tout cas dans la tête, Pierre Piguet, membre de notre comité ont proposé une stratégie de communication qui aidera très probablement à renverser la tendance. Envois divers, tous ménages, démarches auprès de publics-cibles sont à l'ordre du jour et se mettront en place peu à peu en fonction des moyens financiers disponibles.

Afin d'analyser les aspects positifs et négatifs des activités de promotion de l'ASL, Pierre Piguet avait pris contact avec la société SAWI (Centre suisse d'enseignement du marketing, de la publicité et de la communication) en vue de faire effectuer gracieusement une analyse des besoins, atouts et lacunes de l'ASL. C'est ainsi qu'un groupe d'étudiants a réalisé un travail de diplôme sur ce sujet dont les conclusions nous sont très utiles pour orienter la suite de notre action.

En effet, l'ASL a besoin d'idées neuves pour convaincre le public de continuer à nous donner les moyens de poursuivre nos actions.

Le taux de phosphore dans les eaux du Léman a baissé à 35 µg/l, mais la concentration visée pour rétablir durablement les équilibres écologiques dans le lac est de 20µg/l. Il faut donc diminuer encore cette quantité, ce qui ne sera pas facile et qui justifie pleinement que l'ASL poursuive son action encore quelques années, en complément de celles déployées par les services des administrations suisses et françaises réunies au sein de la CIPEL. Le Léman va mieux mais il n'est pas encore guéri. La lutte contre la pollution doit donc être absolument poursuivie.

AIDE AU DEVELOPPEMENT

Nous avons eu la très grande satisfaction d'apprendre, fin décembre 2002, l'achèvement de la réalisation du projet d'agrandissement et d'amélioration du système d'eau potable de la communauté de Caluqui qui vit au bord du lac San-Pablo.

Il aura donc fallu sept ans, après bien des péripéties, pour s'assurer que les fonds mis à disposition soient utilisés avec la plus grande efficacité possible, pour que ce projet voie le jour et qu'ainsi le coup de cœur de l'ASL de Noël 1995 atteigne dans les faits ses bénéficiaires.

Ce projet a pu voir le jour grâce à de nombreux donateurs de l'ASL que nous remercions, en particulier la commune de Confignon pour son soutien important sans lequel ce projet n'aurait pas pu aboutir. Merci également à la DDC (Direction du Développement et de la Coopération), en particulier à Holger Tausch de son bureau de coordination à Quito, d'avoir assuré sur place le suivi et veillé à la bonne réalisation du projet selon les directives de l'ASL.

REMERCIEMENTS

En conclusion, je voudrais en votre nom à tous, réitérer mes remerciements à toutes les personnes qui ont été actives et qui n'ont pas ménagé leur peine pour que l'ASL puisse développer ses actions, qui, comme on vient de le voir, ont été nombreuses pendant l'année écoulée.

En plus des personnes que j'ai déjà signalées lors de la présentation de mon rapport d'activité, mes remerciements s'adressent tout d'abord à toute l'équipe du secrétariat :

- Gabrielle Chikhi-Jans tout d'abord, qui mène le bal avec beaucoup d'efficacité et de gentillesse, et grâce à laquelle les nombreuses activités menées par l'ASL sont bien orchestrées et rondement menées –
- Juliette Berclaz dont les membres apprécient la gentillesse et la disponibilité, sans oublier Thérèse Michel.

Un merci tout particulier à Katia Nehmer pour ses traductions allemandes.

Merci aussi à Catherine Chatelain, Gilles Rudaz, Michelle Moser et Mikaël Comte qui animent le groupe « jeunesse » de l'ASL.

Merci au groupe de travail "phosphates": Dominique Beffa, Catherine Chatelain, Guillaume Keller, Mary Page.

Un merci chaleureux à tous les bénévoles qui travaillent dans l'ombre et qui apportent leur aide au secrétariat ou du matériel, ou encore qui assurent le transport, le montage ou la permanence des stands de l'ASL dans les diverses manifestations :

Primo Arcioni, Ateliers «Les Cordiers», Gilbert Auberson, Dorothy Bassin, Jean-Marc Benichou, Nadège Blackwell, Jan Brandt, Wally Dellenbach, Claudia Emad, Eddy Favre, Sabine Fivaz, Anders Florin (Multijoints SA), Sylvie Genequand, Heidi Giot, Huguette Hieble, Michaela Ion, Josette et Jean-Jacques Kohli, Marie-Thérèse Maréchal, Jean Miché-Santoro, Jean-Pierre Moll, Christian Oihénart, Jacques Rey, Madeleine Rey, Simone et Jean Roget, Evelyn Schirrmeister, Famille Terrier, Pascal Vautier.

Un très grand merci également à tous les donateurs pour l'année 2001 sans lesquels bon nombre d'actions ne pourraient tout simplement pas être développées.

Tout à l'heure, Max Rien, notre trésorier, vous donnera une liste de ces donateurs mais auparavant, permettez-moi d'adresser des remerciements tout particuliers à la Fondation Hans Wilsdorf, la Ville de Genève, Philippe Stern et Migros Pourcent culturel.

Je réitère également mes plus vifs remerciements aux sections genevoises, vaudoise et valaisanne de la Loterie Romande, sans le soutien desquelles il n'aurait pas été possible de mener à bien l'*Opération Rivières Propres*.

Pour terminer, je voudrais une nouvelle fois remercier tous les membres du comité pour leur engagement dans les diverses actions menées par l'ASL.

PROJETS ET ACTIONS POUR 2003 – 2004

Heureusement que les choses ont bien changé depuis 23 ans. Le mot pollution n'est plus tabou. En effet, les autorités regardent la réalité en face depuis quelques années; il y a accord quant au diagnostic relatif à l'état du lac et sur les remèdes à appliquer, ainsi que sur les moyens à mettre en œuvre pour maîtriser la pollution des eaux.

L'ASL est heureuse d'avoir contribué à la sensibilisation du public et des élus au problème de pollution du Léman et se réjouit des progrès réalisés.

Aujourd'hui, le lac est sorti de la zone rouge, mais nous le savons, des progrès doivent encore être réalisés pour atteindre les objectifs en matière de qualité des eaux, ce qui justifie la poursuite de l'action de l'ASL. Encore faut-il s'assurer que les efforts déployés par notre association, avec ses modestes moyens, répondent à des critères d'adéquation et d'efficacité.

Périodiquement, nous menons une réflexion cherchant à définir toujours mieux les objectifs et moyens d'action à développer dans le futur par notre association, pour contribuer efficacement à la restauration de la qualité des eaux et de l'écosystème du Léman, et cela, bien sûr, dans un esprit de complémentarité des actions entreprises par les pouvoirs publics, notamment par la CIPEL dans le cadre de son plan d'action décennal 2001-2010.

Le programme pour le futur comprend les projets et les actions suivantes :

1) *Opération Rivières Propres*

achever la phase nécessaire de vérification de l'assainissement des rejets polluants signalés par l'ASL et définir notre stratégie d'intervention auprès des communes qui n'ont pas encore assaini les rejets polluants signalés par l'ASL

2) *Opération Léman Rives Propres*

Achever le recensement des rejets polluants se déversant directement dans le lac et développer une réflexion générale sur les aspects liés à la revitalisation des rives du lac (aspects écologiques et paysagers)

3) *Lémaniques*

Publication du trimestriel *Lémaniques* de l'ASL

4) *Charte de l'eau de la région lémanique*

Publication et large distribution de la proposition de la charte

5) *Guide pour les navigateurs*

Publication et distribution aux navigateurs lémaniques

5) *Passeports-vacances et camps de vacances*

6) *Présence dans les diverses manifestations de la région lémanique touchant à la problématique de l'eau*